



COMMUNE DE VAULX-EN-VELIN

**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES  
DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance de **16 décembre 2021**

Compte rendu affiché le

Date de convocation du conseil municipal le **10 décembre 2021**

Présidente : **Madame Hélène GEOFFROY, La Maire**

Secrétaire de séance : **Monsieur Frédéric KIZILDAG**

Nombre de membres		
Art 2121-2 du CGCT	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
43	43	42

Membres présents à la séance :

**Hélène GEOFFROY, Stéphane GOMEZ, Kaoutar DAHOUM, Matthieu FISCHER, Philippe MOINE, Myriam MOSTEFAOUI, Antoinette ATTO, Nadia LAKEHAL, Michel ROCHER, Josette PRALY, Patrice GUILLERMIN - DUMAS, Nassima KAOUAH, Fatma FARTAS, Bernard RIAS, Régis DUVERT, Joëlle GIANNETTI, Liliane GILET-BADIOU, Eric BAGES-LIMOGES, Véronique STAGNOLI, Frédéric KIZILDAG, Dehbia DJERBIB, Charazède GAHROURI, Christine JACOB, Harun ARAZ, Abdoulaye SOW, Nacera ALLEM, Carlos PEREIRA, David LAÏB, Maoulida M'MADI, Christine BERTIN, Richard MARION, Ange VIDAL**

Objet :

-----

Attribution d'aide à la formation BAFA et BAFD

V\_DEL\_211216\_1

Membres absents excusés ayant donné pouvoir :

**Muriel LECERF à Frédéric KIZILDAG  
Ahmed CHEKHAB à Myriam MOSTEFAOUI  
Roger BOLLIET à Michel ROCHER  
Pierre DUSSURGEY à Stéphane GOMEZ  
Pierre BARNEOUD - ROUSSET à Kaoutar DAHOUM  
Yvan MARGUE à Nadia LAKEHAL  
Yvette JANIN à Stéphane GOMEZ  
Mustapha USTA à Carlos PEREIRA  
Sacha FORCA à Christine BERTIN  
Audrey WATRELOT à Christine BERTIN**

Membres absents :

**Nordine GASMI**

## **Rapport de Madame JACOB,**

### **Mesdames, Messieurs,**

La Ville de Vaulx-en-Velin, accompagne les jeunes vaudais en leur attribuant des bourses pour le financement du BAFA ou du BAFD.

Ces diplômes leur permettent de trouver un emploi pendant l'été ou les vacances scolaires, et pour ceux qui le souhaitent, d'entamer un parcours professionnel plus poussé et de faciliter l'accès aux filières professionnelles du social, de l'animation ou de l'éducation.

En 2021, malgré le contexte sanitaire les 40 bourses ont été attribuées.

Je vous propose de poursuivre l'attribution annuelle de 40 nouvelles bourses de formation BAFA et BAFD au profit de jeunes vaudais. Ces bourses concerneront des stages théoriques, d'approfondissement ou de qualifications pour les trois prochaines années : 2022, 2023 et 2024.

En contrepartie de ces bourses les jeunes s'engagent à effectuer prioritairement leurs stages pratiques au sein des services municipaux.

Cette action s'inscrit dans le cadre des actions co-financées par la Caisse d'Allocation Familiale, cette dernière participant à hauteur de 50% aux dépenses engagées par la Ville.

Les crédits nécessaires à l'attribution des bourses s'élèvent à 8600 euros annuel.

Ces bourses prendront la forme d'une participation directement versée aux organismes de formation retenus par la Ville et agréés par la Direction Régionale de la Jeunesse, des sports et de la cohésion sociale.

### **En conséquence, je vous propose :**

▶ d'autoriser l'attribution de 40 bourses de formation au Brevet d'Aptitude d'Animateur ou au Brevet d'Aptitude aux Fonctions de Directeur ;

▶ d'inscrire cette dépense au budget de la Ville à hauteur de 8 600€ par an.

## LE CONSEIL MUNICIPAL

Envoyé en préfecture le 22/12/2021

Reçu en préfecture le 22/12/2021

Affiché le

**SLOW**

ID : 069-216902569-20211216-V\_DEL\_211216\_1-DE

**Vu** les articles L2121-29, L2121-1 à L2121-23, R2121-9 et R2121-10 du code général des collectivités territoriales (CGCT) qui concernent le conseil municipal et ses modalités de fonctionnement ;

**Considérant** que pour favoriser l'accès des jeunes aux métiers de l'animation, la collectivité propose de reconduire la mise en place d'un dispositif de financement pour l'obtention du BAFA ou BAFD ;

**Entendu** le rapport présenté le 16 décembre 2021 par Madame Christine JACOB, conseillère, déléguée à la Jeunesse ;

**Après avoir délibéré, décide :**

- ▶ d'autoriser l'attribution de 40 bourses de formation au Brevet d'Aptitude d'Animateur ou au Brevet d'Aptitude aux Fonctions de Directeur ;
- ▶ d'inscrire cette dépense au budget de la Ville à hauteur de 8 600€ par an.

<b>Nombre de suffrages exprimés : 42</b>
Votes Pour : 42
Votes Contre : 0
Abstention : 0
Sans participation : 0

Ainsi fait et délibéré le jeudi 16 décembre 2021.

**Pour extrait conforme,**

**#signature#**